**ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE DES TITRES**

**(Œuvres littéraires, picturales, cinématographiques …)**

Remarque préliminaire : Dans un ouvrage imprimé, l'éditeur met les titres en *italiques*; mais dans une copie d'examen ou un manuscrit, on SOULIGNE les titres

**I.  EMPLOI DE LA MAJUSCULE**

Le classement bibliographique se faisant d'après la première majuscule d'un titre, il est indispensable de connaître les règles d'emploi de cette majuscule.

**A - La majuscule se place devant le 1° NOM** (et devant l'ADJECTIF si celui-ci précède le nom), **si le titre est un GROUPE NOMINAL, commençant par un ARTICLE DEFINI (exclu du classement), un ADJECTIF ou un NOM.** L'article peut prendre aussi la majuscule.

            Ex.: La Mousson (ou) la Mousson ; le Pain quotidien ; les Verts Pâturages.

Remarques

a)      si deux noms sont **coordonnés par "ET"**, on ne met la majuscule qu'au premier nom

       Ex. : Servitude et grandeur militaires.

mais, la majuscule est obligatoire au second nom :

·        si l'adjectif qui suit ne se rapporte qu'à celui-ci

  Ex. : Musique et Vie intérieure.

·        si les noms sont personnifiés.

  Ex. : Le Loup et l'Agneau.

·        si les noms prennent une valeur symbolique.

  Ex. : Le Rouge et le Noir ; Emaux et Camées.

b)      si deux noms sont **coordonnés par  "OU"**, on les considère comme deux titres distincts.

  Ex. : Julie ou la Nouvelle Héloïse.

**B- La majuscule se place seulement sur le premier mot**

1)      si le titre est une PHRASE.

  Ex.: La guerre de Troie n'aura pas lieu ; A quoi rêvent les jeunes filles ?

2)      si le titre commence par un AUTRE MOT qu'un article défini ou un adjectif.

  Ex. : Mes aventures alpines ; Dans la peau d'un noir ; A la recherche du temps perdu.

**II.  ACCORD DU VERBE ET DE L'ADJECTIF**

1)      **Si le titre commence par un ARTICLE, le verbe S'ACCORDE**.

Ex. : Les Châtiments sont une œuvre de Victor Hugo. Le Rouge et le Noir est un roman de Stendhal. Les Fleurs du mal ont été écrites par Baudelaire.

Remarques :

a) Titre formé par une proposition : accord avec le sujet de cette proposition.

      Ex. : La guerre de Troie n'aura pas lieu a été représentée à l'Athénée en 1935.

b) Titre formé de plusieurs noms coordonnés : accord avec le 1° nom.

                        Ex. :  la Répétition ou l'Amour puni a été représentée au théâtre Marigny.

N.B. L'article ne doit pas être séparé du titre quand il en fait partie.

                        Ex. J'ai lu dans le Monde ( et non dans le Monde)

**2)**      **Si le titre ne commence PAS par un ARTICLE, le verbe reste au SINGULIER.**

Ex. :     Si le grain ne meurt est un récit d' André Gide.

            Guerre et paix est une véritable épopée.

            Emaux et Camées a paru en 1852.

**3)**      **Si le titre est formé d'un NOM PROPRE, l'accord en GENRE, ne se  fait pas toujours, en particulier si la consonance n'est pas franchement féminine.**

Ex. :  Athalie est devenue classique ;
               (mais) Salammbô a été portée (ou porté) à  l'écran.

**III. CONTRACTION DE L'ARTICLE**

**1) Si le titre comprend un seul nom principal, il est d'usage de faire la contraction**
    (au, aux, du, des)

Ex. :     Cela fait penser au Bourgeois gentilhomme ;

Le chapitre III du Médecin de campagne.

2**) Si le titre comprend deux ou plusieurs noms COORDONNES,**

·        On peut, contracter le premier article. Ex. : Le charme du Rouge et le Noir

·        mais il est plus simple de recourir à un nom qui présente l'ouvrage (roman, pièce, fable…). Ex. : Le charme du roman le Rouge et le Noir

**3)**      **Si le titre contient un VERBE , on peut contracter l'article qui présente le nom sujet.**

Ex. : C'est un passage du Train sifflera trois fois.

Mais on préfère souvent l'éviter, surtout au pluriel.

                  Ex. : Une représentation de Les enfants s'amusent.